

NOUVELLE DEMANDE DE PLAN DE CHASSE PETIT GIBIER





Territoire n°

Massif n°

Nom du massif

Campagne de chasse 2017/2018

I. - Identification du demandeur

NOM	
ADRESSE COMPLETE	
	
 @.....	
Agissant en qualité de : Propriétaire <input type="checkbox"/>	Mandataire <input type="checkbox"/>	Détenteur du droit de chasse <input type="checkbox"/>
Pour lui-même : OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
Au nom de : M. ou Société	
ADRESSE COMPLETE	
	
 @.....	

II. - Territoire de chasse

Localisation

Communes

Description

Nature	Bois et forêts	Landes et friches	SAU	Etang	Total
Surface					

I – Justification du plan demandé

Espèces		Lièvre	Perdrix grise	Perdrix rouge *
Effectif des animaux présent au printemps sur votre territoire				
Bilan du plan de chasse précédent	Animaux attribués			
	Animaux prélevés			
Nombre d'animaux demandés				

*Uniquement sur les cantons de Ceton et Bretoncelles. Les demandeurs de plans de chasse perdrix grise doivent obligatoirement faire une demande de plan de chasse perdrix rouge.

I. – Renseignements complémentaires

Observations du demandeur :

A le Signature

NOTA :

La demande doit être établie, pour chaque territoire de chasse et à raison d'une demande pour chacun, par la personne physique ou morale qui y est détentrice du droit de chasse. Cette personne devra être en mesure de justifier de ce droit et de l'existence de Lièvres et/ou de Perdrix sur le territoire intéressé.

Les demandes doivent être adressées au président de la fédération départementale des chasseurs.

II. – Partie réservée à l'administration

Numéro d'ordre :	
Propositions de la commission dans sa séance du	Nombre d'animaux : Observations :
Propositions du président de la fédération départementale des chasseurs	Nombre d'animaux : Observations :
A. le	
Propositions du directeur départemental des territoires	Nombre d'animaux : Observations :
A le	